



Révisée | CEE

Mardi 9 octobre 2018

Politique linguistique EEI

Apprendre à communiquer de différentes façons et dans plusieurs langues corrobore la déclaration de mission de l'IB visant à « développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. »¹ Le multilinguisme contribue à développer la sensibilité internationale. Apprendre une autre langue, c'est aussi apprendre la culture, les valeurs, les modes de vie de l'autre. Cependant, pour apprécier de manière critique l'apport interculturel, il importe de connaître sa propre culture et les perspectives qu'elle permet d'exprimer.

La langue est le moteur de la communication puisqu'elle constitue l'outil de prédilection pour l'ensemble des matières : tous les enseignants sont donc impliqués dans le développement linguistique de nos élèves.² Par ailleurs, l'École d'éducation internationale adhère aux orientations et aux objectifs de la politique linguistique de la Commission scolaire des Patriotes. L'apprentissage des langues occupe une place importante à notre école. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en fait d'ailleurs une priorité à l'intérieur du Programme de formation de l'école québécoise.

Contexte d'élaboration d'une politique linguistique

L'École d'éducation internationale est une école francophone qui accueille peu d'élèves dont la langue maternelle est autre que le français comme en témoignent les statistiques suivantes.

En 2008-2009

- 1 % ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais;
- 0,05 % ont l'anglais comme langue maternelle;
- 94 % sont québécois de naissance.

En 2013-2014

- 3 % ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais;
- 1 % ont l'anglais comme langue maternelle;
- 96 % sont québécois de naissance.

En 2017-2018

- 3,5 % ont une langue maternelle autre que le français
- 0,2 % ont l'anglais comme langue maternelle
- 98 % sont québécois de naissance.

Notre environnement est sans nul doute assez homogène. Cette réalité doit inspirer et guider les actions en matière d'apprentissage du français et par conséquent, stimuler celui d'autres langues comme vecteurs d'ouverture, de respect, de compréhension interculturelle et de communication.

¹ IB, Déclaration de mission de l'IB, [en ligne], [<https://www.ibo.org/fr/about-the-ib/mission/>], (12 septembre, 2018)

² Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, Organisation du Baccalauréat International, mars 2016, Norme CI:8, p.11.

Moyens pour soutenir l'apprentissage des langues à l'EEI

I. Apprentissage de langue maternelle

L'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans les autres matières et durant les activités scolaires proposées à nos jeunes.

- I.1 Une attention particulière est accordée à la qualité de la langue parlée et écrite. Le respect des règles d'orthographe, de syntaxe et l'usage d'un vocabulaire approprié sont de rigueur tant dans les salles de classe que dans toute autre activité (spectacles, messages à tous, affichage, présentation publique, exposition des projets personnels, documentaires, conseil d'élèves, etc.).
- I.2 L'EEI compte sur la contribution de chacun pour faire la promotion de la langue française, pour développer la fierté de vivre en français et de partager cette langue avec d'autres nations du monde, exemples : concours littéraires, invitation d'écrivains, de poètes à l'école, journal étudiant, etc.
- I.3 L'enseignement d'un programme d'enrichissement de la langue française se fait de la 1^{re} à la 5^e secondaire en termes d'approches, d'activités pédagogiques et de littérature (romans, théâtre, histoire de la langue et de la littérature, poésie).
- I.4 Une progression des attentes de compétences des approches de l'IB, la planification des plans des unités de travail du PEI et la planification annuelle des matières assurent le développement des compétences liées à la langue, et ce, dans toutes les matières et durant toutes les années du secondaire.
- I.5 La bibliothèque offre une diversité de ressources documentaires et littéraires afin de stimuler le goût de la lecture chez l'élève, pour apprendre, pour connaître et pour le plaisir. Cette offre est également bonifiée par deux ententes qui permettent à nos usagers d'avoir accès aux collections de la Grande bibliothèque et du Cégep Édouard-Montpetit. De plus, un partenariat avec la Municipalité de McMasterville permet aux citoyens de fréquenter la bibliothèque de l'école. Cette collaboration contribue à élargir l'offre de services pour nos élèves et nos enseignants. Riche de ces collections, la bibliothécaire anime, en collaboration avec le personnel enseignant, des ateliers qui favorisent chez l'élève, le développement des compétences en recherche d'information.
- I.6 Le renouvellement des manuels, des dictionnaires, des autres outils de références.

2. Apprentissage de l'anglais langue seconde

Lorsque les élèves de 1^{re} secondaire intègrent notre programme, leur niveau de compétences en anglais diffère beaucoup d'un individu à l'autre.

- 2.1 Dans une perspective d'aide et de soutien, la répartition du temps d'enseignement en 1^{re} année du 1^{er} cycle favorise la mise à niveau des élèves afin qu'ils puissent être regroupés dans des phases IB convenant à leur progression subséquente. En effet, deux périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours ont été ajoutées au temps d'enseignement indicatif suggéré par le régime pédagogique du MEES.
- 2.2 L'enseignement d'un programme d'enrichissement de la langue anglaise de la 1^{re} à la 5^e année du programme en termes d'approches, d'activités pédagogiques et de littérature (romans, théâtre, poésie).

- 2.3 L'offre documentaire et littéraire de la bibliothèque comporte une variété de titres en langue anglaise. Notamment, le développement d'une collection de *Graphic Novels* qui remporte un vif succès auprès de nos garçons.
- 2.4 La possibilité de réaliser son projet personnel en anglais est offerte aux élèves qui en font la demande.
- 2.5 La possibilité de faire un voyage dans une ville anglophone est offerte aux élèves.

3. Apprentissage de l'espagnol (langue tierce)

Tous nos élèves ont l'obligation d'apprendre l'espagnol pendant leur formation à l'EEL.

- 3.1 L'intégration de l'enseignement de l'espagnol a demandé un effort consenti dans l'aménagement de la grille-matières dans le respect des exigences du régime pédagogique du MEES et de l'IB. Les cours d'espagnol sont dispensés en 2^e et 3^e secondaire à raison de 175 heures de cours.
- 3.2 La possibilité de faire un voyage d'immersion linguistique dans un pays hispanophone est offerte aux élèves.
- 3.3 L'offre documentaire et littéraire de la bibliothèque comporte une variété de titres en espagnol.

.....

L'École d'éducation internationale réitère son engagement à promouvoir la culture et l'identité québécoise tout en faisant connaître la richesse et la diversité des cultures par le biais de voyages, de la tenue d'activités entre autres durant la semaine interculturelle, de l'étude d'œuvres issues de cultures, d'époques et de régions du monde différentes des nôtres.

La sensibilité internationale est au cœur du développement des qualités du profil de l'apprenant chez nos élèves qui, nous le souhaitons, deviennent des personnes conscientes des liens qui les unissent aux autres humains qui partagent notre monde.